

Demande d'aide au logement



Merci de compléter également un formulaire de déclaration de situation. Art. L 542-1et suivants, L 831-1 et suivants du code de la Sécurité sociale Art. L 351-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation

-Merci de rappeler votre identité		
Votre nom :	Votre prénom :	
Votre date de naissance :		
Numéro d'allocataire (si vous en possédez un) :		
Adresse du logement pour lequel vous demandez l'aide :		
Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ?		
	ver	
►L'allocataire	►Conjoint, concubin(e) ou pacsé(e)	
• Si vous êtes étudiant(e), bénéficiez-vous d'une bourse	• S'il (elle) est étudiant(e), bénéficie-t-il(elle) d'une bourse	
d'études attribuée sur critères sociaux ? ☐ oui ☐ non	d'études attribuée sur critères sociaux ? ☐ oui ☐ non	
Nom et adresse de l'organisme qui la verse :	Nom et adresse de l'organisme qui la verse :	
■ Résidez-vous : ☐ dans une famille d'accueil et hébergé(e) à ☐ à l'hôtel ou pension de famille Si vous résidez seul en foyer, aidez-vous financièrement votre fe Si vous êtes dans un de ces cas, cochez la case appropriée. Vo Dans tous les autres cas, répondez aux questions suivantes : ■ Avez-vous un lien de parenté avec votre propriétaire ? ☐ oui ☐ Si oui, lequel ? ■ Votre conjoint ou concubin(e) ou pacsé(e) a-t-il un lien de parent Si oui, lequel ?	en centre de soins de longue durée amille ? — oui — non ous n'avez rien d'autre à remplir. Datez et signez ce formulaire. non	
■ Etes-vous logé(e) par votre employeur ? □ oui □ non		
\blacksquare Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? \square		
	Surface totale sous-louée : m²	
■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? ☐ Si oui, depuis quelle date ? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Surface totale sous-louée : m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses.	
■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? ☐ Si oui, depuis quelle date ? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Surface totale sous-louée: m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. fessionnel? oui non	
■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? ☐ Si oui, depuis quelle date ? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Surface totale sous-louée : m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. fessionnel ? oui non Surface totale des pièces à usage professionnel : m²	
■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? ☐ Si oui, depuis quelle date ? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Surface totale sous-louée: m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. fessionnel? oui non Surface totale des pièces à usage professionnel: m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. deuxième logement pour des raisons professionnelles? \tag{\varphi}	
■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? ☐ Si oui, depuis quelle date ? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Surface totale sous-louée: m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. fessionnel? oui non Surface totale des pièces à usage professionnel: m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. deuxième logement pour des raisons professionnelles? @ 99	
■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? ☐ Si oui, depuis quelle date ? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Surface totale sous-louée: m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. fessionnel? oui non Surface totale des pièces à usage professionnel: m² Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses. deuxième logement pour des raisons professionnelles?	



Demande d'aide au logement

-Si vous êtes propriétaire		
■ Vous avez emprunté pour acheter ou faire construire : ☐ oui ☐ n	on	
■ Vous avez emprunté pour réaliser des travaux d'augmentation de la		
■ Vous avez emprunté pour réaliser des travaux d'amélioration de vot		
cuisine ou de salle de bains) : oui non		
■ Autre cas (précisez : viager, location-vente, location-accession, rachat de soulte, e	etc.):	
■ S'agit-il d'un PAP, PC ou PAS ? ☐ oui ☐ non		
\blacksquare Etes-vous à jour dans le remboursement de votre prêt ? \square oui \square	non	
\blacksquare Surface totale du logement : m² Ne pas tenir compte des b	valcons, loggias, terrasses.	
\blacksquare Mettez-vous en location une partie de votre logement ? \square oui \square	non	
Si oui, depuis quelle date? Su	urface totale louée : m²	
	Ne pas tenir compte des balcons loggias, terrasses.	
■ Votre logement comprend-il une ou plusieurs pièces à usage profess	sionnel ? \square oui \square non	
Si oui, depuis quelle date? Su	urface totale des pièces à usage profession nel : m²	
	Ne pas tenir compte des balcons loggias, terrasses.	
■ Etes-vous co-emprunteur avec une personne autre que votre conjoir		
■ Assumez-vous des frais supplémentaires pour l'occupation d'un deuxiè	eme logement pour des raisons professionnelles ? \square oui \square non	
Si oui, depuis quelle date?		
Nom et adresse de l'employeur		
Nom et adresse du bailleur		
■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées c	i-dessous : oui non	
Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002 • Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril; • la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électrique physique des occupants; • l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger; • il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude; • l'installation de chauffage est suffisante et sans danger; • l'installation sanitaire: • s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et i • si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent é • le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pou	es et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC, être extérieurs au logement :	
-Déclaration sur l'honneur		
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints. Je m'e	noage à sjonaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration	
Fait à :	Le:	
Si le signataire est un représentant de l'allocataire,		
précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :	Signature de l'allocataire ou de son représentant	

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.554-1, L.835.5 du code de la Sécurité sociale - Article L 351.13 du code de la construction et de l'habitat - Article 441.1 du code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

La loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.



Attestation de loyer



Art. D 542.17 et R 831.11 du code de la Sécurité sociale A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil... Arrêté du 22 août 1986 Nom et prénom (ou dénomination du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil) : Adresse: N° de téléphone : ____ certifie sur l'honneur que : M. et/ou Mme (noms et prénoms) locataire(s) en titre depuis le ____ du logement situé (adresse) _ ■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? ☐ oui ☐ non ■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : ____ m² ■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? ☐ non ☐ oui, nombre de colocataires ☐ ■ Montant mensuel du loyer du mois d'entrée dans le logement (indiquer celui payé par le locataire ou le colocataire pour un mois complet) ightharpoonup si Al: montant hors charges: _____€ si meublé Al : montant charges comprises : _____ si Apl : montant hors charges : ■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers ? ☐ oui ☐ non ■ S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acquitté : ■ S'agit-il d'un hébergement en sous-location ? ☐ non ☐ oui, s'agit-il d'un hébergement : ans une famille d'accueil par une association autre (préciser) : _____ ■ Si le logement est conventionné (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal de l'organisme) • code bailleur — — — — • code agence _____ • code programme ______ • code locataire • n° de convention ■ S'il s'agit d'un logement pour lequel l'Al est versée obligatoirement au bailleur (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal de l'organisme) • code bailleur ______ • code agence _____ • code locataire • code programme ______ ■ S'il s'agit d'une location dans le cadre du dispositif Besson, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ? □ non □ oui (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal) ■ Dans tous les autres cas, vous pouvez également choisir de recevoir cette aide chaque mois sur votre compte. Pour cela il faut que votre locataire soit d'accord et qu'il remplisse avec vous la demande de versement direct. ■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : ☐ oui ☐ non Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier 2002) • Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ; • la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des locataires ; • l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ; • il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude ; • l'installation de chauffage est suffisante et sans danger ; • l'installation sanitaire : - s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC, - si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement ; • le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins de 20 m³. Signature - cachet (du propriétaire ou du bailleur ou famille d'accueil)

Emplacement réservé à la Caf

W 5002501 U Demande du 17/11/2008

ATTLOG N° d'allocataire :



Attestation de loyer - Demande de versement direct

Si le locataire souhaite que les paiements de son aide au logement soient versés directement au bailleur, il doit faire remplir la demande ci-dessous et la signer. Pour faire cette demande, le logement (hors foyer) doit répondre aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002). L'allocataire demande que les paiements de son aide au logement soient effectués directement à la personne ou à l'organisme (joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne) désigné(e) ci-dessous. Nom ou raison sociale Adresse Référence du logement s'engage en contrepartie de son accord à signaler à la Caisse tout impayé dans les trois mois suivant son apparition et immédiatement le départ de l'allocataire du logement concerné et prend connaissance du fait qu'à défaut , il devra rembourser à la Caisse l'allocation versée indûment. le LLLLLLLLL Signature et cachet Signature (du bailleur ou famille d'accueil) (du locataire)

Pour être valable, cet accord doit être signé à la fois par le bailleur ou la personne mandatée et l'allocataire. Sa durée est d'un an au minimum. Il sera reconduit tacitement tant qu'il n'aura pas été remis en cause par les deux signataires.



Déclaration de ressources 2006



Revenus perçus en France, hors de France ou versés par une organisation internationale (articles R 532-3, R 831-6 et D 542-10 du code de la Sécurité sociale et R 351-5 du code la construction et de l'habitation). Nom, prénom : Numéro d'allocataire Déclarez sur www.caf.fr Gagnez du temps Si vous n'avez pas eu de ressources en 2006, vous n'avez rien à remplir. Datez et signez seulement la déclaration. 1 PERSONNES AU FOYER **VOUS** VOTRE CONJOINT, ENFANT OU AUTRE PERSONNE CONCUBIN OU PACSÉ AYANT EU DES REVENUS Nom Prénom Date de naissance 2 SALAIRES · traitements et salaires · frais réels déductibles 3 Indemnités de Sécurité sociale · maladie, maternité, paternité · accident du travail, maladie professionnelle 4 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES 5 REVENUS DES NON SALARIÉS • bénéfices (BIC - BNC - BA) · revenu non connu ou forfait non fixé cochez la case 6 Déficits de l'année 2006 · professionnels 7 Pensions alimentaires reçues 8 RETRAITES, PENSIONS ET RENTES • imposables (l'allocation du fonds de solidarité vieillesse, du fonds spécial d'invalidité ne sont pas à déclarer) · non imposables : majorations de retraites ou de pensions pour enfants 9 AUTRES REVENUS • revenus fonciers · contrat d'épargne-handicap · autres 10 CHARGES DÉDUCTIBLES • pensions alimentaires versées • frais de garde (enfants de moins de 7 ans) · CSG déductible sur les revenus du patrimoine • épargne retraite et cotisations volontaires de Sécurité sociale • frais de tutelle ou de curatelle Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration. Je prends connaissance que ma Caisse vérifiera les montants déclarés auprès des services des impôts. Je

de certifie sur l'nonneur i exactitude de cette déclaration. Je prends connaissance que ma Caisse verifiera les montants déclares auprès des services des impôts. Je m'engage à signaler immédiatement à ma Caisse tout changement intervenant dans ma situation.

Signature obligatoire

Faità:

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.114-13 du code de la Sécurité sociale - Article 441.1 du code Pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

La loi 78-17 modifiée du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

NOTICE pour remplir votre Déclaration de ressources 2006



Vous devez déclarer tous vos revenus imposables perçus en France en 2006 et certains revenus non imposables (rubriques 3 et 8). Pour les revenus perçus à l'étranger ou versés par une organisation internationale, vous devez :

- les ajouter à ceux perçus en France dans les rubriques 2 à 9 et,
- préciser leurs montants par courrier séparé.

Personnes au foyer

- Nom, prénom et date de naissance sauf si ces informations ont déjà été écrites par la Caf.
- Vous bénéficiez ou demandez à bénéficier d'une aide au logement : si une personne autre que votre conjoint, concubin(e) ou pacsé(e) a vécu au moins 6 mois à votre foyer en 2006 et y vit toujours, indiquez son nom, son prénom et sa date de naissance. Si vous devez déclarer les revenus de plusieurs autres personnes, demandez d'autres formulaires à votre Caf ou imprimez-les à partir de notre site www.caf.fr.

2 Salaires avant abattement fiscal de 10 %

- Sont inclus dans les salaires: les congés payés et la partie imposable des indemnités de licenciement. Sont également assimilés à des salaires: les traitements, les revenus de stages, de contrats aidés (Cirma, Cav, Ces, Cae...), de contrats de professionnalisation, l'allocation spécifique de conversion versée par l'Assédic, les indemnités des élus locaux non soumises à prélèvement libératoire, les compléments notamment familiaux pour les organisations internationales, les rémunérations des gérants et associés, les avantages en nature, la partie imposable des ressources pour les apprentis sous contrat et les assistantes maternelles, les bourses d'études imposables.
- Frais réels déductibles : le montant déclaré aux services des impôts.

Indemnités journalières versées par la Sécurité sociale avant abattement fiscal

- Indemnités journalières de maladie, maternité, paternité imposables versées par votre organisme d'assurance maladie.
- Déclarez aussi les indemnités journalières non imposables perçues pour accident du travail et maladie professionnelle.

4 Allocations de chômage et préretraites avant abattement fiscal

- Allocations de chômage partiel ou total versées par l'Assédic, allocations de formation-reclassement (AFR), allocations formation de fin de stage (AFFS) ou rémunérations des stagiaires du public (RSP), allocation différentielle perçue au titre du Fonds de solidarité des anciens combattants d'Afrique du Nord, et allocation équivalent retraite (AER).
- Allocations de préretraite totale, préretraite progressive, allocations de chômage du Fonds national de l'emploi versées par l'Assédic, allocations de remplacement pour l'emploi (ARPE) ou pour cessation anticipée d'activité.

Revenus des professions non salariées sans déduire les déficits des années antérieures

- Bénéfices industriels ou commerciaux (BIC), bénéfices non commerciaux (BNC), bénéfices agricoles (BA).
- Micro BIC et micro BNC et plus-values à court terme (après déduction des abattements fiscaux forfaitaires).
- Rémunération non soumise au régime fiscal des "traitements et salaires" des gérants et associés.
 Si votre revenu n'est pas connu ou si votre forfait n'est pas fixé, vous devez cocher la case prévue et nous le communiquer dès que vous en aurez connaissance.

Déficits professionnels ou fonciers sans reporter les déficits des années antérieures

• Déficits de l'année 2006 uniquement : déficits professionnels (travailleur indépendant) ou déficits fonciers.

Pensions alimentaires reçues avant abattement fiscal

• Toutes les pensions alimentaires reçues en 2006.

Retraites, pensions et rentes imposables avant abattement fiscal

- Toutes pensions et rentes imposables reçues en 2006, y compris l'allocation de préparation à la retraite perçue au titre du Fonds de solidarité des anciens combattants d'Afrique du Nord.
- Déclarez aussi les majorations de retraites ou de pensions pour enfants, non imposables.

Autres revenus après abattements fiscaux sans déduire les crédits d'impôts, les déficits et les pertes des années antérieures

- Revenus fonciers (revenus de biens immobiliers), micro fonciers (après déduction de l'abattement fiscal forfaitaire).
- Rente de contrat d'épargne-handicap souscrit par vous-même. Ne déclarez pas la rente-survie souscrite par votre famille en votre faveur.
- Autres : revenus des capitaux et des valeurs mobilières (actions, obligations...) après abattement,
 - revenus soumis à prélèvement libératoire sans déduire le montant de l'impôt, y compris les indemnités des élus locaux,
 - plus-values et gains divers taxés à un taux forfaitaire, y compris les plus-values de cession des professions non salariées,
 - rentes viagères à titre onéreux.

Charges déductibles

- Pensions alimentaires versées. Ne déclarez pas celles versées aux enfants majeurs pour lesquels vous recevez des prestations, ni les prestations compensatoires versées sous forme de capital et sur une période inférieure ou égale à 12 mois.
- Frais de garde de vos enfants à charge âgés de moins de 7 ans au 31 décembre 2006 (hors frais d'entretien et de nourriture).
- CSG déductible sur les revenus du patrimoine.
- Plans d'épargne retraite (Perp, Préfon...), cotisations volontaires de Sécurité sociale.
- Frais de tutelle ou de curatelle.

Situation particulière

- si vous avez une carte d'invalidité ou,
- si vous percevez une pension d'invalidité de guerre ou, une pension d'invalidité du travail d'un taux d'au moins 40 %, vous devez nous adresser une copie de la carte ou de la notification de la pension, si vous ne l'avez pas déjà fait.

LES PIECES QUE VOUS DEVEZ REUNIR ET JOINDRE A VOTRE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT

VOUS ETES LOCATAIRE

- Joignez l'attestation de loyer complétée, datée et signée par votre bailleur.
- Si vous souhaitez que l'aide au logement soit versée directement à votre propriétaire (sauf s'il s'agit d'un logement HLM ou conventionné APL), faites-lui signer la demande de versement direct jointe après l'avoir complétée.





Si vous faites en même temps plusieurs demandes de prestation, une seule déclaration de situation est nécessaire.

Livre V et VIII du code de la Sécurité sociale Livre III du code de la construction et de l'habitation

Personne qui demande les allocations familiales et qui est responsable du dossier	► Conjoint, concubin(e) ou pacse(e)
☐ Monsieur ☐ Madame	☐ Monsieur ☐ Madame
Votre nom de naissance :	Son nom de naissance :
Votre nom d'époux(se) :	Son nom d'époux(se):
Vos prénoms :	Ses prénoms :
Votre date de naissance :	Sa date de naissance :
Votre lieu de naissance (pays si vous n'êtes pas de nationalité française) :	Son lieu de naissance (pays s'il (elle) n'est pas de nationalité française):
Votre nationalité :	Sa nationalité :
☐ Française ☐ Espace économique européen* ☐ Autre	☐ Française ☐ Espace économique européen* ☐ Autre
Votre numéro de Sécurité sociale (si vous en avez un):	Son numéro de Sécurité sociale (s'il en a un):
Votre date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :	Sa date d'entrée en France s'il résidait à l'étranger :
Etes-vous inscrit à la Caf de votre département de résidence, y compris au titre du Rmi ? oui : votre n° d'allocataire : non : êtes-vous ou avez-vous été inscrit à un autre organisme ? oui, lequel ? Votre n° d'allocataire	Est-il (elle) inscrit(e) à la Caf de votre département de résidence, y compris au titre du Rmi ? oui : son n° d'allocataire : non : est-il ou a-t-il été inscrit à un autre organisme ? oui, lequel ? Son n° d'allocataire
Votre adresse complète Adresse complète :	
Code postal : Commune :	
•	autre (travail ou portable)
Adresse e-mail:	
Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ?	
* Les pays de l'Espace économique européen Allemagne – Autriche – Belgique – Chypre – Danemark – Espagne – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège Slovaquie – Slovénie – Suède.	Estonie – Finlande – Grèce – Hongrie – Irlande – Islande – Italie – – Pays Bas – Pologne – Portugal – République Tchèque – Royaume-Uni –

S 7103 i



Précisez votre situ	uation familial	e		
• Vous vivez en couple				
Uvous êtes mariés depuis	le			
☐ Vous êtes pacsés depuis le				
Vous vivez seul(e)				
☐ Vous êtes séparé(e) de f	ait* depuis le			
☐ Vous êtes séparé(e) léga	alement depuis le			
☐ Vous êtes divorcé(e) de	puis le			
☐ Vous êtes veuf(ve) depu	is le			
☐ Vous avez rompu votre	vie en concubinage de	epuis le		
☐ Vous avez toujours vécu	ı(e) seul(e) et vous ête	es célibataire		
* Une séparation de fait, c'est				
Nom et prénoms	Lien de parenté Fille, fils, nièce, neveu,	ant à votre domicile Date de naissance	Situation actuelle Scolarité, apprentissage,	Date d'arrivée au domicile
	enfant recueilli, parent,		activité professionnelle	
	:			
	:			
·	— I			
Si vous êtes âgé(e ou pacsé(e) est âg		25 ans ou si votre co de 25 ans	onjoint, concul	oin(e)
⚠ Si vous demandez des all	ocations, vos parents ne	pourront plus bénéficier des alloc	cations qu'ils touchent p	our vous.
		Allocataire	•	Conjoint, concubin(e) ou pacsé(e)
Les parents perçoivent-ils p	our vous			
les prestations (Af, Apl, Rr	mi, etc.) ?	□ oui □ ne	on	□ oui □ non
si oui , nom du parent alloc	ataire:			
Son prénom :				
Son adresse:				
Commune:				
Code postal :				
Son organisme d'allocation				
Son numéro d'allocatoira :	o ranninaico			

►Situation professionnelle

	Allocataire	Conjoint, concubin(e) ou pacsé(e)
■ Salarié(e) (y compris contrat emploi consolidé CEC)	depuis le	□ depuis le □□□□□□□□□
■ Apprenti(e)	depuis le	□□ depuis le □□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□
■ Stagiaire de la formation professionnelle	depuis le	□ depuis le □□□□□□□□□
■ CES (contrat emploi solidarité)	depuis le	depuis le depuis le
	fin le:	ı fin le :
Pour toutes ces situations, précisez :		
Le nom de l'employeur ou de l'organisme de formation		
Son adresse :		
Votre employeur cotise :	à l'Urssaf a la Msa (régime agricole)	☐ à l'Urssaf ☐ à la Msa (régime agricole)
	autre régime, lequel ?	autre régime, lequel ?
■ Travailleur indépendant ou employeur	depuis le	□ depuis le □□□□□□□□□
Vous cotisez :	à l'Urssaf à la Msa (régime agricole)	🗌 à l'Urssaf 🔲 à la Msa (régime agricole)
■ Conjoint collaborateur	depuis le La	□□ depuis le □□□□□□□□□□
■ Chômeur (indemnisé ou non)	depuis le	depuis le
■ Etudiant	depuis le	□□ depuis le □□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□
■ Retraité(e), pensionné(e)	depuis le La	□□ depuis le □□□□□□□□□□
Percevez-vous une pension du régime agricole?	□ oui □ non	□ oui □ non
■ Maladie	depuis le	□ depuis le □□□□□□□□□□□
■ Sans activité professionnelle	depuis toujours	depuis toujours
■ Sans activité professionnelle	depuis le	depuis le
■ Autre cas (congé maternité, congé parental,	depuis le	depuis le
Précisez :		
Nom et adresse de l'établissement en cas de détentio ou d'hospitalisation :		_
Déclaration sur l'honneur		
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des	documents joints. Je m'engage à signaler immédiat	tement tout changement modifiant cette déclaration.
Fait à :	Le: Lo	
Si le signataire est un représentant de l'allocataire, précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :	Signature de l'allocataire ou de son	n représentant

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.554-1, L.835.5 du code de la Sécurité sociale - Article L 351.13 du code de la construction et de l'habitation - Article 441.1 du code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.



Informations pratiques

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- répondez à toutes les questions qui vous concernent
- joignez toutes les pièces justificatives demandées
- datez et signez votre déclaration de situation

▶Pièces à joindre à votre déclaration, si c'est votre première demande

Quelle que soit votre situation

• un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne • une déclaration de ressources.

Si vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'espace économique européen (Eee)* La photocopie lisible d'un des documents suivants, pour vous-même, votre conjoint, concubin ou pacsé, chaque enfant ou autre personne vivant à votre foyer: carte nationale d'identité, ou livret de famille, ou passeport, ou extrait d'acte de naissance, ou carte d'ancien combattant ou d'invalidité, ou titre de séjour.

Si vous êtes ressortissant d'un état hors Eee*

La photocopie lisible des documents suivants :

• Pour vous-même :

titre de séjour en cours de validité.

• Pour votre conjoint, concubin ou pacsé, chaque enfant de 18 ans et plus, chaque autre personne vivant à votre foyer: livret de famille, ou titre de séjour, ou extrait d'acte de naissance ou passeport.

Si vous êtes réfugié ou apatride

La photocopie lisible de l'un des documents suivants :

- titre de séjour en cours de validité
- récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation provisoire de séjour portant la mention « reconnu réfugié » ou « admis au titre de l'asile »
- décision de l'Ofpra ou de la Commission des recours des réfugiés accordant le bénéfice de la protection subsidiaire accompagnée du récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation provisoire de séjour.

Si vos enfants sont de nationalité étrangère et sont nés à l'étranger

Si vous êtes français, la photocopie lisible du :

- titre de séjour pour vos enfants de plus de 18 ans Si vous êtes de nationalité étrangère, la photocopie lisible du :
- titre de séjour pour vos enfants de plus de 18 ans
- certificat de l'Omi délivré dans le cadre du regroupement familial pour vos enfants de moins de 18 ans.

Si vos enfants de plus de 16 ans sont en apprentissage, en stage ou salariés La photocopie lisible du :

• contrat d'apprentissage, attestation de stage, premier et dernier bulletins de salaire ou avis de paiement Assedic, selon le cas.

Si vous êtes au chômage ou en pré-retraite

La photocopie lisible de :

• la notification d'attribution ou de refus d'allocations d'Assédic ou du secteur public.

Si vous percevez une pension du régime agricole

La photocopie lisible des :

• notifications d'attribution de chacune de vos pensions.

• la déclaration de grossesse établie par votre médecin ou sagefemme, si vous ne l'avez pas déjà envoyée à votre Caf.

Si vous êtes enceinte

Allemagne – Autriche – Belgique – Chypre – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – Grèce – Hongrie – Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République Tchèque – Royaume-Uni – Slovaquie – Slovénie – Suède.

Les pays de l'Espace économique européen